

Przemysław Szczur

Uniwersytet Komisji Edukacji Narodowej w Krakowie

ORCID 0000-0001-9474-5887

Quelques jalons pour l'étude des francophonie et francographie polonaises

Évoquant la présence du français en Pologne, le grand historien de la langue, Ferdinand Brunot, notait : « La langue française est une tard venue dans le pays¹ ». Pourtant, cette implantation tardive du français dans notre pays ne l'a pas empêché de devenir un outil d'expression littéraire pour un certain nombre d'auteur(e)s qui, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, l'ont choisi comme langue d'écriture. Dans ce qui suivra, mon objectif sera de réfléchir aux contextes et raisons de ce choix linguistique de certains Polonais et Polonaises. En effet, ce choix ne va pas de soi pour des locuteurs d'une langue devenue littéraire dès le Moyen Âge, qui ont lutté, pendant plus d'un siècle, pour la sauvegarde de cette langue après que l'État polonais a été effacé des cartes (de 1795 jusqu'en 1918). Si, comme pour tous les francographes² « d'adoption », « Étudier les choix de ces auteurs mène à s'intéresser à des cas uniques³ », j'essaierai de retrouver, derrière ces choix individuels, des logiques sociales et culturelles collectives, ce qui m'amènera à traiter conjointement des cas de figure à première vue assez disparates. Comme le suggère mon titre, tout en proposant une vue d'ensemble, je ne pourrai cependant, dans le cadre modeste de cet article, que signaler des questions qui demanderaient de plus longs développements⁴. Le présent texte se veut donc une invitation

¹ F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours. Tome VIII : Le français hors de France au XVIII^e siècle*, Paris 1967, p. 447.

² J'emploie les termes « francographe » et « francographie » pour désigner l'écriture en français et la distinguer du simple fait de parler cette langue, même si les deux phénomènes sont bien évidemment liés, c'est pourquoi je les aborde ensemble dans cet article.

³ V. Pleuchot, *Choisir le français, mariage d'amour ou de raison ?*, « La Revue des lettres modernes » 2021, n° 8, p. 35.

⁴ Pour une étude plus approfondie d'une partie du phénomène des francophonie et francographie polonaises, je me permets de renvoyer à mon livre *Pologne sur Seine. Le Roman historique*

au débat et je ne prétends bien sûr pas y dresser un bilan définitif du phénomène des francophonie et francographie polonaises.

Le plurilinguisme polonais

Le premier facteur ayant favorisé la francographie polonaise était l'importance du plurilinguisme en Pologne. Pour les auteurs polonais, choisir de s'exprimer dans un idiome autre que leur langue maternelle, n'était pas un phénomène inédit. En effet, la première langue de la littérature polonaise fut non pas le polonais, mais le latin. Cette littérature est donc en quelque sorte nativement non polonographe et, comme de nombreuses autres littératures européennes, elle a commencé à s'écrire dans la langue dite « nationale » seulement vers la fin du Moyen Âge⁵. Bien sûr, le choix du français par un(e) Polonais(e) souhaitant faire œuvre littéraire aux XVIII^e, XIX^e, XX^e ou XXI^e siècles, alors qu'il existait une littérature foisonnante en polonais, était beaucoup moins évident que le choix (si on peut vraiment parler de choix) du latin à l'époque médiévale, lorsque celui-ci était quasiment la seule langue littéraire imaginable. Toutefois, même à l'époque moderne, le bilinguisme et la diglossie ont été en Pologne des phénomènes extrêmement répandus, et le polonais n'avait pas le monopole de l'expression littéraire. L'environnement dans lequel vivaient les Polonais(es) était plurilingue en raison du caractère multiethnique, multiculturel et multireligieux du pays, encore renforcé, après les partages de son territoire, à la fin du XVIII^e siècle, par la présence sur le sol polonais de représentants des puissances copartageantes. En plus de la langue polonaise, de nombreux Polonais connaissaient donc l'allemand ou le russe, en fonction de la région où ils se sont retrouvés après les partages ; une partie des Polonais juifs, le yiddish et l'hébreu, et les nombreuses nations vivant sur le territoire de l'ancien État polonais, comme les Ukrainiens, les Biélorusses ou les Lituaniens, leurs langues respectives⁶. Pendant des siècles, devoir choisir une langue pour s'exprimer, tant dans la vie quotidienne qu'en littérature, a donc été une situation courante en Pologne, et ce multilinguisme généralisé a aussi pu favoriser la francographie. Ainsi Romain Gary, dont le cas relève de la francographie russo-polonaise, avait-il le choix entre le russe, le polonais (qu'il avoue avoir beaucoup aimé et dans lequel il s'est essayé à rédiger des poèmes⁷) et le français, même s'il souligne, dans *La Promesse de l'aube*, que ce dernier

transnational polono-français de l'époque romantique (à paraître). Le présent article constitue une version abrégée du premier chapitre de cet ouvrage.

⁵ T. Michałowska, *Literatura polska. Średniowiecze*, [dans :] *Literatura polska XX wieku. Przewodnik encyklopedyczny. Tom 2: P-Z*, éd. A. Hutnikiewicz, A. Lam, Warszawa 2000, surtout p. 373-374.

⁶ Voir p.ex. B. Walczak, A. Mielczarek, *Prolegomena historyczne. Wielojęzyczność w Rzeczpospolitej Obojga Narodów*, « Białostockie Archiwum Językowe » 2017, vol. 17, p. 255-268.

⁷ Ainsi déclare-t-il : « [...] aujourd'hui encore, je parle et j'écris le polonais couramment. C'est une très belle langue. Mickiewicz demeure un de mes poètes préférés, et j'aime beaucoup la Pologne » (R. Gary, *La Promesse de l'aube*, Paris 2016, p. 127). Voir surtout D. Bellos, *Le Malentendu. L'histoire cachée d'Éducation européenne*, https://www.academia.edu/5410657/Le_Malentendu_On_Romain_Gary_and_Education_Europ%C3%A9enne (consulté le 10.04.2023), p. 25-26.

s'est imposé à lui, du fait de la francophilie que lui avait inculquée sa mère, avant même qu'il ne s'installe en France : « [...] il va sans dire que je n'écrivais pas en russe ou en polonais. J'écrivais en français. [...] J'admirais beaucoup Pouchkine, qui écrivait en russe, et Mickiewicz, qui écrivait en polonais, mais je n'avais jamais très bien compris pourquoi ils n'avaient pas composé leurs chefs-d'œuvre en français⁸ ». Comme Gary, beaucoup de Polonais étaient coutumiers de l'alternance codique, et leur plurilinguisme constituait un terrain de départ favorable à un éventuel choix francographe.

La francophonie et la francographie comme phénomènes de classe

Le deuxième facteur ayant favorisé la francographie en Pologne, c'était l'ampleur de la diffusion du français parmi les élites sociales polonaises. Au XVII^e siècle, la présence de deux reines d'origine française, Louise-Marie de Gonzague-Nevers et Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, a fait de la cour royale un foyer de rayonnement du français. Les souveraines ont fait venir en Pologne non seulement des courtisans mais aussi des religieuses et religieux français qui ont commencé à enseigner leur langue aux fils et filles de la noblesse⁹. Au XVIII^e siècle, l'influence de la cour saxonne où le français servait de langue de communication mais aussi les réformes éducatives dans le cadre desquelles l'enseignement des langues vivantes a commencé à supplanter celui du latin, ont également contribué à la diffusion de cette langue parmi les classes privilégiées¹⁰. Son apprentissage est devenu un élément quasi obligé de l'éducation nobiliaire, souvent domestique, dispensée par des précepteurs francophones (français, suisses...). Le père de Frédéric Chopin, Nicolas, fut l'un d'eux, et il fut le professeur d'Edmund Chojecki qui allait devenir Charles Edmond, écrivain assez connu en France, au XIX^e siècle. Le choix du français par de nombreux représentants de l'aristocratie, tels que Stanislas-Auguste Poniatowski, Jean Potocki, Sophie de Choiseul-Gouffier, née Tyzenhauz, Arthur Potocki, Henri Krasiński, Anna Potocka, Anna Nakwaska, Stanislas Rzewuski ou Joseph Lubomirski, relève justement de cette logique sociale de diffusion de la langue.

Cette logique sociale a également opéré parmi la bourgeoisie, mais les raisons en étaient plus pragmatiques. En fait, les prémices de l'enseignement du français en Pologne sont liées à la présence dans les villes commerçantes du Nord, notamment

Sa biographe, Dominique Bona, qualifie Gary de « juif polonais » ou de « slave juif, mélange surprenant d'un sang sémite et d'une imagination russo-polonaise », tout en constatant que « Dès Wilno, il n'est ni polonais, ni russe [...], encore moins lithuanien », mais en soulignant aussi qu'il est « éduqué à la polonaise », qu'il lit en polonais les grands écrivains du pays (Mickiewicz, Słowacki, Prus ou Żeromski) mais également Walter Scott ou Karl May, et « c'est de la nationalité polonaise que [...] Roman Kacew sera naturalisé, le 14 juillet 1935 » (D. Bona, *Romain Gary*, Paris 2019, p. 17, 44–46, 48).

⁸ Ibid., p. 138.

⁹ Voir N. Ociepka, *L'enseignement du français en Pologne jusqu'au XIX^e siècle*, « *Zeszyty Glottodydaktyczne* » 2010, n° 2, p. 147–156, surtout p. 148–153.

¹⁰ Voir F. Brunot, op. cit., p. 469–470 et J. Staszewski, *W zasięgu europejskiej polityki Francji (od połowy XVII w. do połowy XVIII stulecia)*, [dans :] *Polska-Francja. Dziesięć wieków związków politycznych, kulturalnych i gospodarczych*, éd. A. Tomczak, Warszawa 1983, p. 111.

à Gdańsk, de réfugiés protestants, originaires de France et des Pays-Bas espagnols, qui, dès le XVI^e siècle, commencèrent à enseigner leur langue à des fils de commerçants entretenant des relations d'affaires avec des partenaires francophones¹¹. Le français s'est donc diffusé dans une partie de la bourgeoisie avant même d'être largement adopté par la noblesse. Cet enseignement du français a créé un terrain favorable à la poursuite des études dans des pays francophones, surtout qu'à certaines époques ceux-ci offraient un accès plus facile aux études à des catégories de population discriminées dans le domaine éducatif (p.ex. aux femmes ou aux Juifs). La logique sociale de diffusion du français propre à la bourgeoisie a perduré dans le temps et elle a joué un certain rôle encore au XX^e siècle, comme on peut le voir sur l'exemple d'Anna Langfus. Celle-ci, issue d'une famille juive polonaise assez aisée, a fréquenté une école prestigieuse dans sa ville natale de Lublin où elle a appris le français. Sa maîtrise de la langue lui a ensuite permis de partir faire des études d'ingénieur textile en Belgique¹². Son choix futur du français comme langue d'écriture trouve ainsi une assise dans une éducation typique d'une fille de « bonne famille », à qui ses parents essayaient d'assurer un avenir professionnel, dans la Pologne de l'entre-deux-guerres. Dans ce sens, sa francophonie est (aussi) un phénomène de classe.

Les conditionnements politique et économique du choix du français

En plus des facteurs sociaux, des facteurs politiques ont joué un rôle dans le développement des francophonie et francographie polonaises, surtout à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. La Révolution et les guerres napoléoniennes ont particulièrement stimulé la francophonie polonaise. À la suite des bouleversements révolutionnaires, de nombreux émigrés français ont trouvé refuge en Pologne¹³, et à l'époque du Duché de Varsovie, entité politique éphémère créée par Napoléon et dépendant de son Empire, la présence du français dans cette partie du territoire polonais s'est encore renforcée. De nombreux francophones s'y sont alors retrouvés, qu'il s'agisse d'aristocrates déchus, de militaires ou de précepteurs. Les enfants des grandes familles aristocratiques, mais aussi de familles nobles plus modestes, vivaient donc dans un milieu en partie francophone, se trouvant exposés au français dans les situations les plus banales de la vie quotidienne. La mémorialiste Anna Potocka explique justement sa prédilection pour le français par cet environnement francophone dans lequel elle a baigné à Białystok, où sa grand-tante, Izabela Branicka, a accueilli des émigrés français. Se souvenant de son enfance, Potocka déclare ainsi : « Élevée au milieu de ces Français, je saisis

¹¹ Voir H. Lewicka, *L'enseignement du français en Pologne au XVI^e et dans la première moitié du XVII^e siècle*, « Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance » 1982, n° 15, p. 12.

¹² Voir J.-Y. Potel, *Les Disparitions d'Anna Langfus. Essai biographique*, s.l., 2014, p. 30–33 et 40–42.

¹³ Voir T. Kostkiewiczowa, *Emigranci francuscy w Polsce w ostatnich latach XVIII wieku*, [dans :] *W stronę Francji... Z problemów literatury i kultury polskiego Oświecenia*, éd. E. Z. Wichrowska, Warszawa 2007, p. 113–120.

instinctivement l'esprit de leur langue, et m'adonnai de préférence à leur littérature¹⁴ ». Parmi les élites, le français constituait souvent la langue des échanges quotidiens et de la correspondance privée¹⁵. Il est donc devenu naturellement celle des écritures intimes, journaux, mémoires et souvenirs. Les trois exemples les plus connus en sont les *Mémoires* de Stanislas-Auguste Poniatowski, ceux d'Anna Potocka et les *Réminiscences sur l'empereur Alexandre I^{er} et l'empereur Napoléon I^{er}* ainsi que les *Mémoires historiques sur l'empereur Alexandre et la cour de Russie* de Sophie de Choiseul-Gouffier. Le nombre exact de mémorialistes polonais francographes est d'ailleurs aujourd'hui difficile à évaluer car beaucoup de ces textes n'ont jamais été publiés et dorment toujours dans les fonds des bibliothèques polonaises¹⁶.

Le facteur politique a aussi joué dans un autre sens : à l'époque des partages, l'instabilité politique chronique des territoires polonais occupés par les puissances copartageantes (surtout plusieurs insurrections ratées) a forcé des milliers de personnes à l'exil ; au XX^e siècle, les bouleversements de la Seconde Guerre mondiale ont eu un effet migratoire encore plus considérable. Les cas d'Henri Krasiński et Jean Czyński¹⁷ (contraints à l'exil après l'échec de l'insurrection de 1830–1831 contre les Russes), ou encore ceux d'Anna Langfus ou Piotr Rawicz (survivants de la Shoah), malgré les différences contextuelles qui les séparent, peuvent illustrer la persistance de ces phénomènes migratoires déterminés politiquement. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, un certain nombre d'auteurs polonais écrivaient en français, tout en résidant en Pologne ou – après les partages – dans l'un des pays qui occupaient son territoire (Jean Potocki, Anna Nakwaska, Arthur Potocki¹⁸). Mais l'émigration dans un pays francophone constituait dès cette époque un facteur important, entraînant souvent le choix du français comme outil d'expression littéraire, sans qu'il soit forcément le seul idiome pratiqué. L'importance de l'émigration s'est encore accrue au XX^e siècle (Bruno Durocher, Jean Malaquais, Marian Pankowski, Alice Parizeau, Beata de Robien, Dorota Walczak-Delanois, en plus de Langfus et Rawicz, déjà cités). Comme certains pays francophones (surtout

¹⁴ *Mémoires de la comtesse Potocka (1794–1820)*, publiés par Casimir Stryjenski, Paris 1897, p. 27.

¹⁵ Voir M. Serwański, K. Napierała, *The Presence of Francophonie in Poland from the Sixteenth Century to the Eighteenth*, [dans :] *European Francophonie. The Social, Political and Cultural History of an International Prestige Language*, éd. V. Rjéoutski, G. Argent et D. Offord (dir.), Bern 2014, p. 327 ; A. Aleksandrowicz, *Od Delille'a do Chateaubrianda. Francuskie inspiracje na dworach Czartoryskich*, [dans :] *W stronę Francji...*, op. cit., p. 265.

¹⁶ Pour quelques études de cas, voir H. Rossi, *Anna Potocka. Des Lumières au romantisme*, Paris 2001 ; M. Braud, *Les journaux de Waleria Tarnowska et Eliza Michałowska*, « Genesis » 2011, n° 32, p. 177–180 ; I. Buckley, M.-F. de Palacio, *Le Journal d'Olga, comtesse Kalinowska, princesse Ogińska, 1836–1840*, Kaunas 2020.

¹⁷ La liste des exilés politiques polonais au XIX^e siècle est bien sûr très longue ; parmi ceux qui ont gagné une certaine notoriété en tant qu'auteurs francographes, on peut encore citer Krystyn Ostrowski et Karol Edmund Chojecki (Charles Edmond), déjà mentionnés.

¹⁸ Pour les auteurs polonais de cette époque, il existe un décalage systématique entre l'identité administrative (ils sont citoyens russes, autrichiens ou prussiens) et l'identité assumée (le plus souvent, celle de Polonais). Leur identité linguistique n'est pas non plus nécessairement fonction de l'une ou l'autre.

la France et la Belgique) menaient, aussi bien au XIX^e qu'au XX^e siècles, des politiques globalement favorables à l'accueil d'exilés polonais, nombre d'entre eux ont décidé de s'y installer, et certains ont essayé de s'intégrer dans la vie littéraire locale. Pour les exilés, il s'agissait souvent d'une francographie alimentaire, le choix de la langue française étant motivé par des considérations économiques. Dans un nouveau pays, les immigré(e)s devaient chercher des moyens de subsistance, et l'activité littéraire pouvait en être un. C'est la raison que donne, dans la Préface à la réédition de son roman *Tatiana. Fonctionnaires et boyards*, Joseph Lubomirski qui déclare : « Au moment où il le publiait, l'auteur avait découvert dans sa plume un moyen d'existence...¹⁹ ». Après avoir renoncé à une carrière militaire en Russie, celui-ci a en effet « embrassé la carrière littéraire²⁰ ». Comme il s'est installé en France et qu'il voulait être lu du public français, la langue s'est imposée d'elle-même. Pour lui, comme pour d'autres, l'écriture en français constituait un gagne-pain.

Le rôle de l'idéologie

Aux facteurs sociaux, politiques et économiques, il faut encore ajouter un facteur d'ordre idéologique. Il a joué dans le cas de Jean Czyński, démocrate radical. Cet écrivain romantique engagé a adopté le français parce qu'il s'est exilé en France, après que sa tête fut mise à prix par les Russes²¹, mais aussi parce que cette langue lui apparaissait, en raison de sa large diffusion, comme un outil précieux pour propager ses idées. Dans l'« Avant-propos » du *Roi des paysans*, il reconstitue son cheminement :

[...] moi, exilé, séparé de tout ce que j'ai de plus cher, m'est-il permis [...] de parcourir le monde en jouisseur, de n'avoir de but que le plaisir et la variété ? non ; accoutumé dès l'enfance au spectacle de la souffrance, des larmes, de l'oppression, de bonne heure j'ai tracé à ma vie, à mes travaux un but d'utilité. Les tourmentes d'une révolution, les flots de sang répandu, un peuple rayé de la liste des nations, ont dû m'affermir dans [...] ma marche laborieuse ; d'ailleurs, si je n'avais eu en vue un objectif d'enseignement, comment donc aurais-je osé prendre la plume ? comment aurais-je espéré d'être lu, moi étranger forcé à reproduire mes impressions dans une langue que je n'ai pas apprise au berceau ? Non, je sens tout ce qui me manque, et si j'ai osé m'aventurer dans la carrière, c'est parce que je me suis proposé dans mes œuvres, j'ose le dire, un but généreux. / Je voyais dans le nord-est de l'Europe des millions de malheureux, serfs en Pologne, esclaves en Russie, dont la condition est ravalée au-dessous de celle de la bête [...] Je résolu d'appeler l'attention sur ces contrées infortunées, convaincu que les âmes généreuses qui ont pris à tâche d'abolir la traite et l'esclavage des noirs, dans l'autre hémisphère, ne resteraient pas indifférentes à l'esclavage des blancs, au bord de la Vistule et au bord de la Neva,

¹⁹ J. Lubomirski, *Tatiana. Fonctionnaires et boyards*, Paris 1887, p. II.

²⁰ *Ibid.*, p. XII.

²¹ Voir P. Kuligowski, « Un fouriériste dans la vie politique polonaise. Les polémiques de Jan Czyński (1801–1867) », <https://depot.ceon.pl/handle/123456789/17732>, p. 3 (non numérotée ; consulté le 10.04.2023).

et redoubleraient d'efforts pour effacer cette lèpre honteuse de l'humanité. / Une fois mon but indiqué, j'ai cru pouvoir compter sur l'indulgence du public français. Je ne me suis pas trompé. La presse a encouragé mes efforts, et plus d'une fois, à propos de mes ouvrages, elle s'est occupée du serf en Pologne, de l'esclave en Russie ; mes vœux pour leur affranchissement trouvèrent un écho dans la presse allemande, et je puis le dire, mes travaux ont été récompensés en portant fruit pour les malheureux dont je plaide la cause²².

Czyński présente son œuvre comme outil au service du changement social. L'usage du français s'inscrit dans cette approche utilitaire de la création littéraire, typique des écrivains engagés, et doit permettre une convergence des luttes : l'auteur établit en effet un parallèle entre son combat pour l'abolition du servage en Europe de l'Est et la lutte des abolitionnistes occidentaux contre l'esclavage. Dans son cas, le français était un moyen d'augmenter le rayon de diffusion de ses idées. Il est devenu le véhicule privilégié d'une écriture mise au service d'une idéologie progressiste.

Le prestige de la culture française en Pologne

Un autre facteur ayant contribué au développement des francophonie et francographie en Pologne était d'ordre culturel. Stanislas Konarski, grand réformateur de l'enseignement en Pologne à l'époque des Lumières, résumait ainsi le rôle culturel du français : « [...] le français nous est nécessaire pour connaître les chefs-d'œuvre écrits dans cette langue comme jadis aux Romains la langue grecque²³ ». Il envisageait donc d'emblée le français comme une langue littéraire, et la littérature française, comme un modèle à suivre. On peut rattacher ce facteur à l'une des « situations » identifiées par Michel Beniamino dans le cadre de la francophonie littéraire, celle liée au « rayonnement culturel » de la France²⁴. Les déclarations de certains auteurs permettent d'en mesurer l'ampleur. Dans un texte consacré à l'éducation des Polonaises, Anna Nakwaska fait justement l'éloge aussi bien de la littérature que de l'éducation et des mœurs françaises qu'elle qualifie d'« agréables » et « douces²⁵ ». Stanislas-Auguste Poniatowski déclare, dans ses *Mémoires*, son admiration pour la culture française :

D'ailleurs, plus on vit à Paris, et plus on a le temps d'y trouver des hommes profonds dans toutes les sciences et supérieurs dans tous les arts, et dont la suite, non interrompue depuis plus d'un siècle, a rempli leur patrie de monuments de toute espèce [...] Cette langue française même, que tout jeune homme apprend aujourd'hui en Europe, comme

²² J. Czyński et Madame Gatti de Gamond, *Le Roi des paysans. Tome premier*, Paris 1838, p. IX-XIII.

²³ Cité d'après N. Ociepka, op. cit., p. 152.

²⁴ Voir M. Beniamino, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris 1999, p. 311-312.

²⁵ [A. Nakwaska], *Krótki rzut oka na terażniejsze wychowanie Polek przez Polkę*, « Pamiętnik Warszawski » février 1820, t. XVI, p. 247-248.

une preuve d'éducation policée, inspire, sans qu'on s'en aperçoive, une certaine opinion de supériorité en faveur de la nation qui en est la propriétaire²⁶.

Chez Poniatowski, la France et les Français font clairement l'objet d'une idéalisation. Dans une brochure intitulée *Le Célèbre Vitold*, publiée en 1834, Henri Krasinski, quant à lui, qualifie Paris de « capitale du monde civilisé sur le continent²⁷ », reprenant à son compte l'association entre la culture française et les sommets de la civilisation, promue par les Français eux-mêmes²⁸. Un siècle plus tard, dans une enquête de la revue *Les Nouvelles littéraires*, Jean Malaquais répondait encore à la question de savoir pourquoi il a choisi le français : « [...] c'est dans la langue française que se sont baignés les plus grands poètes de l'humanité²⁹ ». Ici, c'est la littérature française qui fait l'objet d'une survalorisation. C'est donc le prestige culturel de la France qui a contribué au choix du français par certains Polonais ou Polonaises qui faisaient preuve d'une forme de « francophilie » sinon de « francolâtrie³⁰ ».

Les motivations psychologiques du choix du français

S'il est souvent difficile de faire la part de l'individuel et du social, lorsqu'on examine les facteurs déterminants des francophonie et francographie polonaises, je vais encore, avant de conclure, signaler l'importance de trois facteurs d'ordre plutôt individuel. Dans le cas d'Anna Langfus, en plus de son statut de migrante, c'est une raison d'ordre psychologique qui semble avoir été déterminante pour le choix du français, même si sa récurrence dans le groupe des Polonais juifs lui confère aussi une dimension collective. Pour Langfus, comme pour d'autres auteur(e)s, le changement de langue faisait partie d'un projet de changement de vie radical, après un traumatisme historique. Certains Polonais juifs réchappés de la Shoah, mais profondément déçus par l'attitude de leurs concitoyens catholiques, ont ainsi décidé de rompre avec la Pologne et sa langue. Langfus déclarait justement : « Oui, je suis partie. Je ne pouvais plus vivre en Pologne, avec les Polonais. Ils ont été complices, complices du massacre, dans leur masse. Bien sûr, il y a eu des exceptions, une minorité de gens qui se sont tenus propres. Mais dans l'ensemble, quelle boue !³¹ ». Selon elle, c'était presque une question de survie : « [...] je deviendrais folle si je ne quittais pas ce pays³² ». Le choix de la France et du français équivalait pour Langfus à une renaissance et à une prise de distance par rapport à son passé polonais. Comme le formule son biographe, chez elle : « La langue maternelle – c'est-à-dire la langue

²⁶ *Mémoires du roi Stanislas-Auguste Poniatowski. Tome I*, Saint-Pétersbourg 1914, p. 101.

²⁷ H. Krasinski, *Le Célèbre Vitold, grand duc de Lithuanie, précédé de notions sur la Samogitie*, Paris 1834, p. 5.

²⁸ À ce propos, voir V. Rjéoutski, G. Argent et D. Offord, *European Francophonie and a Framework for its Study*, [dans :] *European Francophonie*, op. cit., p. 10–12.

²⁹ Cité d'après V. Pleuchot, op. cit., p. 51.

³⁰ Voir M. Beniamino, op. cit., p. 14–15.

³¹ A. Langfus citée d'après J.-Y. Potel, op. cit., p. 135.

³² Ibid.

de la mère assassinée, de la famille décimée, de la nation salie –, cette langue première est refoulée³³ ». Dans ce cas, la question de la langue d'écriture n'engage pas seulement des questions sociales ou esthétiques, mais aussi toute une dynamique identitaire, déterminée historiquement. L'adoption du français devient un moyen d'élaboration d'une nouvelle identité, non seulement littéraire, mais aussi personnelle³⁴. La langue française semble avoir été pour Langfus une sorte de « contre-langue » et, de ce fait, l'écrivaine peut être située parmi ces auteurs francographes que Robert Jouanny qualifie d'« écrivains du refus³⁵ ». Le cas de Bronisław Kamiński, devenu Bruno Durocher, semble similaire à bien des égards. Comme le signale Jadwiga Bodzińska-Bobkowska, cet autre survivant de la Shoah, s'étant retrouvé « À Paris, dans un geste de rupture avec son passé, a décidé d'écrire et de publier uniquement en français³⁶ ». Le sujet lyrique de l'un des poèmes de son recueil *Résurrection* déclare : « La Pologne est morte en moi emportée par le souvenir de mes morts / la langue polonaise est morte en moi avec l'image de ma mère violentée et assassinée par les paysans / car elle était Juive ma mère³⁷ ». Les cas de Langfus et Durocher sont exemplaires du rapport problématique au polonais de certains écrivains d'origine juive après la Shoah. La France et le français ont souvent joué pour eux le rôle d'une patrie et d'une langue d'élection, choisies pour fuir celles de leur naissance, recouvertes des cendres de leurs proches. Si la rupture biographique et linguistique résultant de la Shoah a pris des formes variées chez les auteurs juifs polonais, elle a indéniablement favorisé la francographie.

Le français comme espace de liberté

La limitation de la diffusion du français aux classes les mieux éduquées a pu lui conférer également la fonction d'une sorte de « langage secret » dans certaines œuvres dont les auteurs brisaient des tabous sociaux. Ainsi, le compositeur Karol Szymanowski a rédigé en français certains textes où il abordait le thème de l'homosexualité ; il est notamment l'auteur de poèmes homoérotiques en français, offerts à son amant, le poète et danseur russe Boris Kochno³⁸. Pour Szymanowski, le français a vraisemblablement été la langue d'une intimité amoureuse prohibée. L'œuvre poétique francographe de Marian Pankowski contient un exemple d'un phénomène similaire. Alors que le poète a lui-même traduit en polonais nombre de ses poèmes originellement parus en français, quelques textes

³³ Ibid., p. 180.

³⁴ L'exemple de Marian Pankowski, qui avoue avoir longtemps hésité entre le français et le polonais, est également instructif des enjeux identitaires liés au choix de la langue d'écriture. Après avoir publié des poèmes en français, par crainte de « dénationalisation », l'écrivain « prend [...] définitivement le parti de la langue polonaise » (M. Pankowski, *Un exil*, [dans :] *Marges et exils. L'Europe des littératures déplacées*, Bruxelles 1987, p. 72).

³⁵ R. Jouanny, *Singularités francophones*, Paris 2000, p. 41.

³⁶ J. Bodzińska-Bobkowska, *Terytorium podrzutka. Bronisław Kamiński/Bruno-Durocher. Próba monografii*, Gdańsk 2021, p. 17 [c'est moi qui traduis].

³⁷ Cité d'après ibid., p. 123.

³⁸ Voir K. Szymanowski, *Pisma. Tom 2. Pisma literackie*, Kraków 1989, surtout p. 358–365 et 371–378.

à coloration homosociale, sinon homoérotique, consacrés à son ami, Hubert Van Winckel, n'existent qu'en version française³⁹. Cette fonction « euphémisante » de la langue française chez des auteurs dont la langue principale reste le polonais suggère que l'adoption d'une deuxième langue peut leur offrir des virtualités thématiques nouvelles et une forme de libération par rapport à des tabous sociaux. Elle permet une « détabouisation ». Plus largement, chez des écrivains reconnus, l'écriture en français peut constituer un espace de liberté face aux attentes de leur public habituel, une façon de fuir leur *persona* (au sens de personnage public). C'est dans cet esprit que Maria Prussak interprète les textes francographes d'Adam Mickiewicz. Selon elle, « le français lui permettait d'échapper à la pression et aux attentes des lecteurs polonais », c'est pourquoi Mickiewicz, « en écrivant en français, récupérait une part de sa liberté personnelle⁴⁰ ».

Le français en tant qu'outil esthétique

Des raisons esthétiques pouvaient aussi avoir leur part dans le choix du français. En ce qui concerne l'écriture poétique, le français pouvait être choisi pour ses qualités sonores. La poétesse polono-belge contemporaine, Dorota Walczak-Delanois, se rappelle ainsi qu'avant qu'elle n'apprenne le français, cette langue lui apparaissait comme « un mur de jolis sons » et, aujourd'hui, les sonorités de la langue jouent toujours un rôle primordial dans sa poésie francographe où « le sens se cache sous des dehors d'un jeu linguistique ou sonore⁴¹ ». On retrouve l'aveu de motivations similaires chez Jean Malaquais : « L'option a dû se faire en moi [...] par ce que la langue française a éveillé dans mon cœur de possibles sensoriels, sensitifs, poétiques⁴² ». En plus de donner la possibilité d'exploiter esthétiquement ses particularités sonores, choisir une langue étrangère pour s'exprimer permettait parfois d'avoir un rapport moins immédiat, plus réfléchi à la matière linguistique. C'est encore Anna Langfus qui peut nous servir d'exemple, elle qui déclare :

On a dit que j'avais un style précis. Cela tient justement à ce que le français n'est pas ma langue natale. Avant, j'écrivais en polonais. J'écrivais avec beaucoup de facilité. Si je ne trouvais pas un mot, cela ne faisait rien, je le fabriquais. J'étais libre, j'étais chez moi, je faisais ce que je voulais. Et cela venait avec une telle facilité, une telle abondance, je n'avais guère de problème d'écriture. Ici, ce n'est pas la même chose. Il faut que je fasse attention, que je cherche. C'est peut-être pour cela que mon style est plus précis. Parce que je ne peux pas me permettre de faire autre chose⁴³.

³⁹ Voir D. Walczak-Delanois, *Dédoublement poétique. Marian Pankowski – poète polonais de langue française / Poetyckie podwojenie. Marian Pankowski – polski poeta języka francuskiego*, Warszawa 2020, surtout p. 147–148, 151–154.

⁴⁰ M. Prussak, *Francuskie teksty Adama Mickiewicza*, « Teksty Drugie » 2016, n° 1, <https://journals.openedition.org/td/6687> (consulté le 13.09.2022) [c'est moi qui traduis].

⁴¹ D. Walczak-Delanois, communication personnelle du 20.03.2022.

⁴² Cité d'après G. Nakach, *Malaquais rebelle*, Paris 2011, p. 40.

⁴³ A. Langfus citée d'après J.-Y. Potel, op. cit., p. 177.

Abandonner sa langue maternelle a donc permis à Langfus un rapport plus créatif à la langue et a abouti à une véritable méthode d'écriture qui s'apparentait au principe de la contrainte productive, chère à certaines avant-gardes littéraires. La relation à la langue s'en est trouvée désautomatisée. Écrire en français est devenu une stratégie esthétique en soi.

Dans cette présentation (trop) succincte des conditionnements et raisons du choix du français par des écrivaines et écrivains polonais, j'ai davantage insisté sur les facteurs d'ordre social, mais ce choix n'est jamais simplement le résultat de la situation dans laquelle les auteur(e)s sont plongé(e)s, il a aussi toujours un caractère volontariste. Même s'il est souvent déterminé socialement, politiquement ou économiquement, p.ex. par l'appartenance sociale de l'écrivain(e), le contexte politique ou idéologique ou ses conditions matérielles d'existence – ce qui est vrai notamment pour de nombreux migrants – il marque également le plus souvent l'adhésion non seulement à la langue, mais aussi à la culture française et aux valeurs qu'elle peut symboliser, comme la liberté ou les droits de l'homme⁴⁴. La francographie polonaise, même au XX^e siècle, relève donc habituellement de la francophilie, voire de la francolâtrie, ce qui la différencie des francographies postcoloniales, beaucoup plus critiques à l'égard de la France. En Pologne, le français est pendant longtemps resté une « langue de prestige⁴⁵ », à la fois en raison de son utilisation par les élites sociales et intellectuelles et du fait des valeurs symboliques qui y étaient attachées, résultat de l'hégémonie culturelle et politique française, surtout au siècle des Lumières et à l'époque napoléonienne. Ce facteur a eu une large part dans sa diffusion parmi les écrivaines et écrivains polonais. Toutefois, il y a aussi des points communs entre les francographies polonaise et postcoloniale, p.ex. l'aspect problématique du choix du français à l'époque où la Pologne se trouvait sous occupation étrangère et où prédominait l'impératif de sauvegarder la langue polonaise. Avec la naissance du nationalisme, « l'identité nationale l'a emporté sur l'identité sociale⁴⁶ » (de classe), et il est devenu plus difficile d'écrire dans une langue autre que celle définie justement comme « nationale ». Malgré cela, dans l'ensemble, la francographie polonaise donne rarement lieu à cette « conscience malheureuse » ou ce sentiment de déchirement intérieur que l'on peut retrouver chez nombre d'auteurs postcoloniaux. Il s'agit plutôt d'une francographie heureuse, même si l'attitude des auteurs francographes polonais à l'égard de la langue française n'est pas toujours dépourvue d'aspects problématiques.

⁴⁴ La francophonie polonaise semble partager ce trait avec les autres francophonies est- et centreuropéennes. À propos de ces dernières, voir L. Radut-Gaghi, *Regards croisés sur l'Europe par les pays de la confluence des Balkans et de l'Europe centrale*, [dans :] *L'Autre Francophonie*, éd. J. Nowicki, C. Mayaux, Paris 2012, p. 291–306.

⁴⁵ Pour une exploitation systématique de cette notion appliquée à la francophonie, voir l'ouvrage *European Francophonie*, op. cit.

⁴⁶ P. Burke, *Diglossia in Early Modern Europe*, [dans :] *European Francophonie*, op. cit., p. 49 [c'est moi qui traduis].

Bibliographie

- Aleksandrowicz A., *Od Delille'a do Chateaubrianda. Francuskie inspiracje na dworach Czarotorskich*, [dans :] *W stronę Francji... Z problemów literatury i kultury polskiego Oświecenia*, éd. E. Z. Wichrowska, Warszawa 2007, p. 262–285.
- Bellos D., *Le Malentendu. L'histoire cachée d'Éducation européenne*, https://www.academia.edu/5410657/Le_Malentendu_On_Romain_Gary_and_Education_Europ%C3%A9enne.
- Beniamino M., *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris 1999.
- Bodzińska-Bobkowska J., *Terytorium podrzutka. Bronisław Kamiński/Bruno-Durocher. Próba monografii*, Gdańsk 2021.
- Bona D., *Romain Gary*, Paris 2019.
- Braud M., *Les journaux de Waleria Tarnowska et Eliza Michałowska*, « Genesis » 2011, n° 32, p. 177–180.
- Brunot F., *Histoire de la langue française des origines à nos jours. Tome VIII : Le français hors de France au XVIII^e siècle*, Paris 1967.
- Buckley I., Palacio M.-F. de, *Le Journal d'Olga, comtesse Kalinowska, princesse Ogińska, 1836–1840*, Kaunas 2020.
- Burke P., *Diglossia in Early Modern Europe*, [dans :] *European Francophonie. The Social, Political and Cultural History of an International Prestige Language*, éd. V. Rjéoutski, G. Argent et D. Offord (dir.), Bern 2014, p. 33–50.
- Czynski J. et Madame Gatti de Gamond, *Le Roi des paysans. Tome premier*, Paris 1838.
- Gary R., *La Promesse de l'aube*, Paris 2016.
- Jouanny R., *Singularités francophones*, Paris 2000.
- Kostkiewiczowa T., *Emigranci francuscy w Polsce w ostatnich latach XVIII wieku*, [dans :] *W stronę Francji... Z problemów literatury i kultury polskiego Oświecenia*, éd. E. Z. Wichrowska, Warszawa 2007, p. 113–120.
- Krasiński H., *Le Célèbre Vitold, grand duc de Lithuanie, précédé de notions sur la Samogitie*, Paris 1834.
- Kuligowski P., « Un fouriériste dans la vie politique polonaise. Les polémiques de Jan Czyński (1801–1867) », <https://depot.ceon.pl/handle/123456789/17732>.
- Lewicka H., *L'enseignement du français en Pologne au XVI^e et dans la première moitié du XVII^e siècle*, « Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance » 1982, n° 15, p. 12–17.
- Lubomirski J., *Tatiana. Fonctionnaires et boyards*, Paris 1887.
- Mémoires de la comtesse Potocka (1794–1820)*, publiés par Casimir Stryjenski, Paris 1897.
- Mémoires du roi Stanislas-Auguste Poniatowski. Tome I*, Saint-Pétersbourg 1914.
- Michałowska T., *Literatura polska. Średniowiecze*, [dans :] *Literatura polska XX wieku. Przewodnik encyklopedyczny. Tom 2: P-Z*, éd. A. Hutnikiewicz, A. Lam, Warszawa 2000, p. 366–376.
- Nakach G., *Malaquais rebelle*, Paris 2011.
- [Nakwaska A.], *Krótki rzut oka na terażniejsze wychowanie Polek przez Polkę*, « Pamiętnik Warszawski » février 1820, t. XVI, p. 238–252.
- Ociepka N., *L'enseignement du français en Pologne jusqu'au XIX^e siècle*, « Zeszyty Glottodydaktyczne » 2010, n° 2, p. 147–156.
- Pankowski M., *Un exil*, [dans :] *Marges et exils. L'Europe des littératures déplacées*, Bruxelles 1987, p. 67–74.

- Pleuchot V., *Choisir le français, mariage d'amour ou de raison ?*, « La Revue des lettres modernes » 2021, n° 8, p. 33–51.
- Potel J.-Y., *Les Disparitions d'Anna Langfus. Essai biographique*, s.l., 2014.
- Prussak M., *Francuskie teksty Adama Mickiewicza*, « Teksty Drugie » 2016, n° 1, <https://journals.openedition.org/td/6687>.
- Radut-Gaghi L., *Regards croisés sur l'Europe par les pays de la confluence des Balkans et de l'Europe centrale*, [dans :] *L'Autre Francophonie*, éd. J. Nowicki, C. Mayaux, Paris 2012, p. 291–306.
- Rjéoutski V., Argent G. et Offord D., *European Francophonie and a Framework for its Study*, [dans :] *European Francophonie. The Social, Political and Cultural History of an International Prestige Language*, éd. V. Rjéoutski, G. Argent et D. Offord (dir.), Bern 2014, p. 1–31.
- Rossi H., *Anna Potocka. Des Lumières au romantisme*, Paris 2001.
- Serwański M., Napierała K., *The Presence of Francophonie in Poland from the Sixteenth Century to the Eighteenth*, [dans :] *European Francophonie. The Social, Political and Cultural History of an International Prestige Language*, éd. V. Rjéoutski, G. Argent et D. Offord (dir.), Bern 2014, p. 307–336.
- Staszewski J., *W zasięgu europejskiej polityki Francji (od połowy XVII w. do połowy XVIII stulecia)*, [dans :] *Polska-Francja. Dziesięć wieków związków politycznych, kulturalnych i gospodarczych*, éd. A. Tomczak, Warszawa 1983, p. 72–120.
- Szymanowski K., *Pisma. Tom 2. Pisma literackie*, Kraków 1989.
- Walczak B., Mielczarek A., *Prolegomena historyczne. Wielojęzyczność w Rzeczypospolitej Obojga Narodów*, « Białostockie Archiwum Językowe » 2017, vol. 17, p. 255–268.
- Walczak-Delanois D., *Dédoublement poétique. Marian Pankowski – poète polonais de langue française / Poetyckie podwojenie. Marian Pankowski – polski poeta języka francuskiego*, Warszawa 2020.

Quelques jalons pour l'étude des francophonie et francographie polonaises

Résumé

L'article propose une vue d'ensemble des francophonie et francographie polonaises. Adoptant une perspective historique, l'auteur examine à la fois les facteurs qui ont contribué à la diffusion du français en Pologne et ceux qui ont conditionné le choix de cette langue comme outil d'expression littéraire par un certain nombre d'auteurs polonais. À partir d'exemples individuels, il essaie de restituer les logiques collectives ayant motivé ce choix. Les facteurs relevés sont l'importance du plurilinguisme en Pologne, l'ampleur de la diffusion du français parmi les élites sociales polonaises, l'influence d'événements politiques tels que la Révolution, les guerres napoléoniennes ou les nombreuses insurrections polonaises du XIX^e siècle, qui ont favorisé l'émigration de nombreux Polonais et Polonaises vers des pays francophones, le rayonnement culturel de la France, mais également, surtout aux XX^e et XXI^e siècles, le rapport problématique au polonais de certains auteurs d'origine juive après la Shoah, la possibilité d'utiliser le français comme « langage secret » pour aborder des tabous sociaux ou encore celle d'exploiter esthétiquement ses particularités (p.ex. phonétiques).

Some preliminary remarks for the study of Polish Francophonie and Francography

Abstract

The article offers an overview of Polish Francophonie and Francography. Adopting a historical perspective, the author examines both the factors that contributed to the spread of French in Poland and those that conditioned the choice of this language as a tool of literary expression by a certain number of Polish authors. Basing on individual examples, he tries to restore the collective logic that motivated this choice. The factors identified are the importance of multilingualism in Poland, the extent of the diffusion of French among the Polish social elite, the influence of political events such as the Revolution, the Napoleonic Wars or the numerous Polish insurrections of the 19th century, which encouraged the emigration of many Poles to French-speaking countries, the cultural influence of France, but also, especially in the 20th and 21st centuries, the problematic relationship with Polish of certain authors of Jewish origin after the Shoah, the possibility of using French as a “secret language” to address social taboos or even that of aesthetically exploiting its particularities (e.g. phonetics).

Mots-clés : francophonie, langue d’écriture, Pologne

Keywords: Francophonie, language choice, Poland

Słowa kluczowe: frankofonia, język twórczości, Polska